Commission temporaire "Grande Pauvreté"

Compétence de la commission

La mandature 2015-2021 du Conseil économique, social et environnemental, présidée par Patrick Bernasconi, a pris fin le 31 mars 2021. Le décret n° 2021-309 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental a été publié le 24 mars, à la suite de la réforme du Conseil par la loi organique du 15 janvier 2021.

En savoir plus sur la réforme du Conseil.

La commission temporaire a remis deux avis en 2018 et 2019, sur les personnes vivant dans la rue et sur l'éradication de la grande pauvreté à l'horizon 2030.

Composition de la commission au 31 mars 2021

Administrateur	Administrateur adjoint
Serge PERON	Julien COUSSON
Téléphone	Téléphone
01 44 43 60 67	01 44 43 62 35
Courriel	Courriel
serge.peron@lecese.fr	julien.cousson@lecese.fr

© - copyright CESE - Mai 2024